

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

Présidence : Madame Evelyne GIRARDIN  
Présents : Mesdames Claudine BAUDET, Isabelle CAHAIGNE, Muriel DEROOSE-DEBAS, Laurence GUERRY, Anne-Marie HAMEL, Colette LEVILAIN et Messieurs Jean-Claude BERTRAND, Patrick FRANCOIS, Hubert LENAIN, Pascal POTIER et Bernard POTTIER  
Nathalie DESTIGNY, secrétaire de mairie

Absent non excusé : Marc VERRIER  
Absent excusé : Martial MOLLET et Fabien ROELENS  
Secrétaire de séance : Laurence GUERRY

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Madame Evelyne GIRARDIN, maire

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 23 mars 2016
2. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : avis de la commune sur le projet arrêté du PLUI de LINTERCOM. Présentation par Isabelle CAIGNON de LINTERCOM
3. Délibération pour le renouvellement de la convention de mise à disposition des agents communaux
4. Commission sociale et culturelle : création d'une régie pour les activités sociales et culturelles
5. Délibération pour le don de l'ACSEL affecté à l'aménagement du terrain multisports.
6. Informations intercommunales et communales
7. Questions diverses
8. Agenda

### **1. Approbation du compte rendu du 23 mars 2016**

Le compte rendu de la réunion du 23 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : avis de la commune sur le projet arrêté du PLUI de LINTERCOM. Présentation par Isabelle CAIGNON de LINTERCOM**

Madame CAIGNON s'excuse de n'être pas présente mais elle est souffrante. Madame GIRARDIN présente les grandes lignes du PLUI. Le zonage a peu évolué par rapport au PLU. Les zones naturelles et les zones agricoles seront limitées dans les constructions conformément aux différentes lois (ALUR, MACRON) et au règlement du PLUI.

Le volet HABITAT du PLUI prévoit la réalisation de 1 100 logements pour la ville de Lisieux et 480 logements dans les 5 autres communes qui composent le pôle lexovien (GLOS - SAINT MARTIN DE LA LIEUE - SAINT DESIR - BEUVILLERS - OUILLY LE VICOMTE). La commune de Saint Martin de la Lieue serait concernée par la création de 75 logements.

Conformément aux dispositions des articles L153-15 et R153-5 du Code de l'Urbanisme, le projet de PLUI arrêté a été transmis aux communes de LINTERCOM. Ces dernières doivent rendre un

avis dans un délai de trois mois à compter de l'arrêt du projet par le conseil communautaire, passé ce délai, l'avis est réputé favorable.

La délibération ne doit porter que sur les plans et règlements qui ne concernent que SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE.

Madame le Maire précise que le PLUI arrêté est consultable en mairie. La prochaine étape sera l'enquête publique. LINTERCOM espère que le PLUI sera approuvé en fin d'année 2016.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :**

**VU** le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L153-15 et R 153-5

**VU** la délibération du conseil communautaire de LINTERCOM du 28 mars 2013 prescrivant un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;

**VU** le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui s'est tenu en conseil communautaire le 21 octobre 2013 ;

**VU** le débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui s'est tenu en conseil municipal le 26 novembre 2013

**VU** la délibération du Conseil Communautaire du 29 février 2016 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;

**VU** le projet arrêté du PLUI transmis par LINTERCOM ;

**VU** la présentation en séance des orientations concernant la commune ;

**CONSIDERANT** que la commune adhère aux grandes orientations du PADD et aux choix retenus pour établir le projet de PLUI ;

**DECIDE** d'émettre un avis favorable à l'unanimité sur le projet de PLUI arrêté par le conseil communautaire de LINTERCOM en date du 29 février 2016 ;

**PRECISE** que cet avis sera transmis à LINTERCOM et joint au dossier d'enquête publique du PLUI.

### **3. Délibération pour le renouvellement de la convention de mise à disposition des agents communaux**

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil le dispositif de la mise à disposition du personnel communal (2 agents techniques) effectuant le curage des fossés, l'élagage et le broyage dans le cadre de la compétence voirie de LINTERCOM et ce pour un volume horaire de 371 heures pour l'année.

La convention de mise à disposition 2012/2015 arrivant à son terme, il y a lieu de procéder à son renouvellement. Le volume horaire ainsi que la trame de la convention restent inchangés. Compte tenu de l'évolution à venir de LINTERCOM au 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est proposé de renouveler la convention pour une nouvelle période de 1 an (2016).

Ceci exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

**DONNE** son accord pour la signature de cette convention

### **4. Commission sociale et culturelle : création d'une régie pour les activités sociales et culturelles**

Dans sa délibération en date du 24 novembre 2015, suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale, le conseil municipal a décidé que les compétences et le budget du CCAS seront transférés à la commune.

Madame le Maire rappelle que le conseil a délibéré pour la suppression de la régie « Centre Communal d'Action Sociale » en date du 19 janvier 2016.

Il y a lieu, pour permettre au conseil municipal d'exercer ces compétences, de procéder à la création d'une régie pour l'encaissement des produits liés aux activités sociales et culturelles organisées par la commune : repas des aînés, voyages, fêtes de la commune.

Ceci exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

**AUTORISE** la création de la régie « activités sociales et culturelles »

### **5. Délibération pour le don de l'ACSEL affecté à l'aménagement du terrain multisports**

Madame le Maire rappelle que l'Association Culturelle Sportive Entraide Leucamartinois avait souhaité participer financièrement à la réalisation du terrain multisports à hauteur de 5 000 €. Le 14 janvier 2016, l'association a procédé au versement de cette somme au profit de la commune. Il y a lieu de procéder à l'acceptation et l'affectation de ce don.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir délibéré

**ACCEPTE** le don de l'ACSEL, d'un montant de CINQ MILLE EUROS (5 000 €)

**CHARGE** Madame le Maire d'affecter cette somme à l'opération 1501 – Equipement multisports

### **6. Informations intercommunales et communales**

#### **INFORMATIONS INTERCOMMUNALES**

**PLAN VELO** : Les travaux ont débuté le 14 mars 2016 et devraient se finir vers le 15 juin 2016. Le chantier a pris un peu de retard ; les ouvriers ont trouvé des gros blocs de calcaire en creusant. La base de vie pour les ouvriers et le stockage des engins est située dans la zone d'activités. L'alternat mis en place pour la circulation durant le chantier évite que les véhicules ne soient arrêtés trop longtemps. L'alternat se fera soit par feux tricolores, soit par les ouvriers. Autre satisfaction : malgré le mauvais temps, le chantier est propre.

Un conseiller interroge sur la largeur de la piste cyclable qui devait initialement être de 4m30 alors qu'elle serait apparemment de 3m80. Une étude de sol a-t-elle été réalisée ? Comment sera réalisé le lissage sur l'accotement ? Madame le Maire se renseignera auprès du cabinet HERNAT.

**CHANTIER DE LA GARE** : Les travaux auront lieu en 2017-2018 et 2019. Le coût est de 20 millions d'euros (50 % par la Région, 25 % par Réseau Ferré de France, le reste est à la charge de LISIEUX et LINTERCOM)

Le souterrain sera fermé et remplacé par une passerelle.

**L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communautés de communes et d'agglomération devront avoir inscrit dans leurs statuts la compétence « aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ». La réflexion est difficile : peu de communes disposent de terrain et peu de communes sont disposées à accueillir cette population.

Pendant les périodes suivantes : du 30/05 au 06/06 et du 19/06 au 26/06, le territoire de LINTERCOM sera concerné par l'accueil en masse de cette population (+ 100 caravanes)

**COMMISSION FINANCES** : La subvention pour le terrain multisports devrait être décidée et votée en commission le 20 avril 2016.

**COMMISSION ECONOMIE** : arrivée de la SCA NORMANDE, de Renault MSA sur la zone des Hauts de Glos. La société RUAUX investit la zone à proximité de JARDILAND pour séparer son espace motoculture de l'espace agricole.

Les sociétés SODEL, SERIPRIM (et probablement ABI GROUP) vont s'agrandir.

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : Les ateliers thématiques ont débuté. Madame le Maire informe qu'elle a assisté à 2 ateliers :

- Atelier économie, tourisme, commerces et aménagement du territoire
- Atelier mobilité, transport et voirie

Concernant la voirie, il est très compliqué de prendre la compétence voirie sur l'ensemble du territoire. Si la communauté d'agglomération ne retient pas cette compétence, elle pourrait être à la charge des communes et communes nouvelles.

Madame le Maire a soulevé la difficulté financière pour les communes d'entretenir des voiries communales. Elle souhaite que soit étudié la possibilité que les voies dites « structurantes », (empruntées par un nombre important de véhicules parce qu'elles relient 2 communes, exemple : chemin des sables) soient prises en charge par la communauté d'agglomération.

## **INFORMATIONS COMMUNALES**

### **COMMISSION TRAVAUX**

TERRAIN MULTISPORTS : Le cadenas a été volé. Les travaux de reprise par la société TOFFOLUTI sont programmés le 15/4/2016 pour permettre à la société AD Equipement de réaliser le marquage peinture.

L'inauguration est fixée le vendredi 27 mai 2016 vers 16h30 – 17h00. Monsieur RANO de la Société AGORESPACE souhaite organiser une petite compétition à cette occasion.

LES PARKINGS DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE : les travaux auront lieu pendant les vacances scolaires d'avril.

ECLAIRAGE PUBLIC : les travaux de changement des candélabres ont débuté.

RESEAU D'EAUX PLUVIALES : des travaux vont être réalisés rue du commerce pour reprendre un avaloir (à proximité du salon de coiffure)

### **COMMISSION ECOLE**

Une réunion réunissant la commission école et la commission travaux va être planifiée pour les travaux des sanitaires de l'école.

Le comité de pilotage concernant la réforme et les activités périscolaires est fixé le 28/4.

Les difficultés continuent concernant les activités périscolaires : manque de personnel, certains bénévoles souhaitent mettre fin à leur action de bénévolat... Actuellement le mercredi, les enfants disposent de temps libre surveillé (dans la cour, sur le terrain multisports) ils apprécient ce temps de « liberté ».

Points sur les inscriptions : à la date d'aujourd'hui, 9 nouvelles inscriptions.

La création de communes nouvelles va avoir un impact sur les inscriptions scolaires avec dérogation. Notre école accueillait, avec dérogation des enfants de Le Mesnil Durand, le Mesnil Germain, Auquainville, .... De nouvelles inscriptions venant de ces communes ne seront plus possible suite à la création de la commune nouvelle LIVAROT-PAYS D'AUGE.

LE MARCHE HEBDOMADAIRE : le boucher n'a pas prévenu qu'il ne serait plus présent sur la commune.

LE BUREAU DE POSTE : informations suite à une rencontre avec les responsables du bureau de Lisieux :

- Le bureau de poste sera fermé 15 jours au mois d'août 2016
- La fréquentation du bureau devenant moins importante, à partir du mois de juin, le bureau sera fermé le lundi mais prolongera ses horaires jusqu'à 17h30 les autres jours.

Une maison de service public (comme à Moyaux) va être créée : une tablette sera mise à disposition au bureau de poste, le guichetier pourra aider les personnes qui le souhaitent dans diverses tâches : déclaration, consultation... La Poste va passer des conventions avec les différents organismes concernés.

LE MARCHÉ BIO : en raison de la difficulté de fixer la date du marché bio en même temps que la kermesse de l'école, il a été décidé de repousser le marché bio à l'année prochaine (probablement en mai) sur un week-end complet. La commission a décidé de se réunir une fois par mois dès avril 2016 pour la préparation de cet évènement.

## 7. Questions diverses

Aucune

## 8. Agenda

- Jeudi 31 mars 2016 à 18h00 : commission communale des impôts directs
- Mercredi 6 avril 2016 à 14h00 : nettoyage de la nature, départ de la mairie
- Mardi 12 avril 2016 à 18h30 : commission jeunesse et sport
- Mardi 19 avril 2016 à 17h00 : commission école
- Samedi 23 avril 2016 à 10h00 : carnaval de l'école
- Lundi 25 avril 2016 à 17h00 : commission environnement
- Jeudi 28 avril 2016 : comité de pilotage pour les rythmes scolaires
- Samedi 30 avril 2016 à 20h30 : concert « La Tuna » à la Salle Delépine
- Mardi 3 mai et 14 juin 2016 à 20h00 : conseils municipaux
- Vendredi 27 mai 2016 : inauguration du multisports

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Evelyne GIRARDIN lève la séance du conseil à 22h15.

Le Maire,  
Evelyne GIRARDIN

1<sup>er</sup> Adjoint  
Claudine BAUDET

2<sup>ème</sup> Adjoint  
Hubert LENAIN

3<sup>ème</sup> Adjoint  
Colette LEVILAIN

Jean-Claude BERTRAND

Isabelle CAHAIGNE

Muriel DEROOSE DEBAS

Patrick FRANCOIS

Laurence GUERRY

Anne-Marie HAMEL

Martial MOLLET  
*ABSENT*

Pascal POTIER

Bernard POTTIER

Fabien ROELENS  
*ABSENT*

Marc VERRIER  
*ABSENT*